

ME

MANIEMENT DES EXTINCTEURS

Point réglementaire

Article R. 4227-39 du Code du Travail

La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

Objectif

Connaître les différents types d'extincteurs et savoir les utiliser
Donner l'alarme et apprendre à maîtriser un feu naissant avec les moyens de secours adaptés

Participants

Toute personne de l'entreprise
Maximum 10 personnes

Programme

Contenu théorique et pratique sur :

- ✓ Le risque incendie de l'entreprise
- ✓ Les différents types d'extincteurs
- ✓ Identifier le type de feu
- ✓ Analyser les risques
- ✓ Suivre les consignes de sécurité
- ✓ Donner l'alarme
- ✓ Utiliser le bon extincteur
- ✓ Exercices pratiques
 - Eteindre un feu de friteuse
 - Exercices avec les différents types d'extincteurs
- ✓ Evaluation de la formation sous forme de QCM et au fil de l'eau sur la pratique

Modalités

Durée du stage : 1h30 à 2h00

Prix H.T. : nous consulter

Lieu du stage : dans vos locaux (salle de réunion équipée) et en extérieur

Commande minimum : une demi-journée de 2 sessions